**Cours de comptabilité générale Plan comptable Français et Marocain**

**Généralités**

[Introduction à la comptabilité générale](http://www.lacompta.org/cours/introduction-comptabilite-generale.php)
La comptabilité générale a pour mission la collecte le traitement et l’analyse des données chiffrées dans l’entreprise. Elle s’occupe de l’enregistrement chronologique des opérations effectuées par l’entreprise dans un document comptable appelé journal.

[Plan comptable présentation et analyse](http://www.lacompta.org/cours/plan-comptable-presentation-et-analyse.php)
Le plan comptable se caractérise par le mode de codification décimale pour le classement des comptes, le numéro ou le code et l’intitulé du compte permettent l’identification de l’opération en comptabilité.

[Organisation comptable : Le Journal](http://www.lacompta.org/cours/organisation-comptable-le-journal.php)
Le journal est un document comptable qui enregistre, de façon chronologique et continue, toutes les opérations économiques effectuées par l’entreprise au cours d’une période souvent appelé exercice.

[Organisation comptable : Grand livre et Balance](http://www.lacompta.org/cours/organisation-comptable-grand-livre-et-balance.php)
Plusieurs documents en plus du Journal sont aussi nécessaire pour l’organisation comptable c’est le cas du Grand livre et la Balance.

[Système classique d’enregistrement comptable](http://www.lacompta.org/cours/systeme-classique-d-enregistrement-comptable.php)
Le système classique d’enregistrement comptable des opérations de l’entreprise se base sur l’utilisation de certain nombre de documents : le journal, le grand livre, la balance.

[Les opérations de l’entreprise et analyse comptable](http://www.lacompta.org/cours/operations-entreprise-et-analyse-comptable.php)
Comme la comptabilité s'occupe de l'enregistrement des opérations effectuées par les entreprise,il faut savoir les liens et les relations entre ses opérations et l'analyse comptable. Les opérations de l’entreprise sont enregistrées en comptabilité sous forme d’emploi et de ressources.

[Notion de flux en comptabilité](http://www.lacompta.org/cours/notion-de-flux-en-comptabilite.php)
Les flux en comptabilité sont des mouvements de biens ou de services qui se produisent dans une entreprise à un moment donnée, chaque flux à une valeur, un point de départ et un point d’arrivée.

**Etablissement des états de synthèse**

[Bilan : état de synthèse](http://www.lacompta.org/cours/bilan-etat-de-synthese.php)
Le bilan est un état de synthèse qui représente la situation patrimoniale de l’entreprise à une date donnée, il se présente sous forme d’un tableau qui se compose de deux colonnes; la partie des ressources (Passif) et la partie des emplois ( Actif ).

[Bilan : présentation et analyse](http://www.lacompta.org/cours/bilan-presentation-et-analyse.php)
Le bilan est un document comptable de synthèse, il décrit la situation patrimoniale de l’entreprise en termes d’emploi et de ressources. Le bilan ce compose de deux parties : partie de l’actif et partie du passif.

[Bilan : compte de produits et charges](http://www.lacompta.org/cours/bilan-compte-produits-et-charges.php)
Le compte de produits et charges (CPC) est un état de synthèse qui décrit en terme de produits et charges les composantes du résultat final de l’exercice comptable.

**Traitement comptable des opérations usuelles**

[Achats : enregistrement et traitement comptable](http://www.lacompta.org/cours/achats-enregistrement-traitement-comptable.php)
L’acte d’achat est un élément du cycle d’exploitation, il regroupe l’ensemble des opérations qui mettent l’entreprise en relation avec ses fournisseurs. La facture établie par le fournisseur constitue la base de l’enregistrement comptable de l’opération d’achat, elle regroupe...

[Classification comptable des immobilisations](http://www.lacompta.org/cours/classification-comptable-des-immobilisations.php)
Les immobilisations font partie des opérations d'investissement, c'est à dire les opérations concernant les emplois en biens matériels, valeurs et titres destinés à rester durablement dans l'entreprise.

[Taxe sur la valeur ajoutée plan comptable Français](http://www.lacompta.org/cours/taxe-sur-la-valeur-ajoutee-plan-comptable-francais.php)
La TVA ne constitue pas une charge pour l'entreprise, mais cette dernière participe à la collecte de la TVA au profit de l'État, en effet la TVA ne constitue pas généralement une...

[Taxe sur la valeur ajoutée plan comptable Marocain](http://www.lacompta.org/cours/traitement-comptable-taxe-sur-valeur-ajoutee.php)
La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt indirect qui affecte la plupart des opérations de l'entreprise. La TVA ne constitue pas une charge pour l'entreprise, mais ce dernier participe à la collecte de la TVA (rôle d'intermédiaire) au profit de l'État.

[Effets de commerce : Encaissement Endossement Escompte et Renouvellement](http://www.lacompta.org/cours/effets-commerce-encaissement-endossement-escompte-renouvellement.php)
Les effets de commerce sont des documents créés et utilisés pour faciliter les règlements entre les commerçants, ils permettent la mobilité des créances et leur circulation d’un créancier à un autre.

[Traitement des factures (facture « doit » et « avoir ») Plan comptable Français](http://www.lacompta.org/cours/traitement-des-factures-facture-doit-et-avoir-plan-comptable-francais.php)
La facture est un écrit obligatoire établie entre le vendeur et l’acheteur, c’est une pièce justificative dressée par le commerçant vendeur pour illustrer les conditions auxquelles il a vendu les biens et services au client.

[Traitement des factures (facture « doit » et « avoir ») Plan comptable Marocain](http://www.lacompta.org/cours/traitement-des-factures-facture-doit-et-avoir-plan-comptable-marocain.php)
Traitement comptable de la facture plan comptable marocain. La facture est un écrit obligatoire établie entre le vendeur et l’acheteur, c’est une pièce justificative dressée par le commerçant vendeur pour illustrer les conditions auxquelles il a vendu les biens et services au client.

[Ventes : Présentation et enregistrement comptable](http://www.lacompta.org/cours/ventes-presentation-enregistrement-comptable.php)
L’acte de vente est un élément du cycle d’exploitation, il regroupe l’ensemble des opérations qui mettent l’entreprise en relation avec ses clients. La facture établie par l’entreprise pour ses clients constitue la base de l’enregistrement comptable de l’opération de vente...

[Emballages : définition types et enregistrement comptable](http://www.lacompta.org/cours/emballages-definition-types-enregistrement-comptable.php)
Les emballages sont définis comme des objets destinés à contenir les marchandises et livrés à la clientèle en même temps que leur contenu. Il y a trois catégories d’emballages : - emballages perdus, emballages récupérables non identifiables - emballages récupérables et identifiables...

**Travaux d’inventaire (Travaux de fin d’exercice)**

[Amortissement : Définition et Traitement comptable](http://www.lacompta.org/cours/amortissement-definition-traitement-comptable.php)
L’amortissement est la constatation comptable annuelle de la dépréciation des immobilisations c'est-à-dire le traitement et l’enregistrement de la valeur des biens de l’entreprise (éléments de l’actif concernés par l’amortissement).

**Effets de commerce : Encaissement Endossement Escompte et Renouvellement**

Les effets de commerce sont des documents créés et utilisés pour faciliter les règlements entre les commerçants, ils permettent la mobilité des créances et leurs circulation d’un créancier à un autre.

Un effet de commerce est un titre négociable, il doit être signé par le débiteur et contenir le montant de la dette et la date du paiement future.
 **Types des effets de commerce**

Lettre de change : Titre de crédit en vertu duquel un tireur donne ordre à son débiteur, le tiré, de payer à un tiers, bénéficiaire, une certaine somme d’argent à une date déterminée.

Billet à ordre : Le billet à ordre est un écrit où le souscripteur s’engage à payer au bénéficiaire une certaine somme d'argent à une date déterminée.

**Encaissement des effets de commerce**

C’est le cas où le porteur de l’effet garde ce dernier dans son portefeuille jusqu'à l’échéance puis il le présente soit à sa banque pour encaissement (effet domicilié) ou au tiré ou bien au souscripteur pour l’encaissement.

Exemple : encaissement des effets de commerce

Le 11/06/2008 l’entreprise Delta remet à sa banque, pour encaissement, l’effet de 15000 Euro tiré sur sont client Bernard au 17/06/2008.

Le 20/06/2008 l’entreprise Delta reçoit de sa banque un avis d’encaissement : 20 Euro de commission, TVA 19.6%

- Enregistrement comptable plan comptable Français :

Enregistrement chez le fournisseur Delta

Au 11/06/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 5113 | 413 | Effets à l'encaissement                             Clients - Effets à recevoir | 15000  | 15000 |

Au 20/06/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 51262744566 | 5113 | BanquesServices bancaires et assimilésTaxes sur le chiffre d'affaires déductibles                               Effets à l'encaissement | 14976.1203.9   | 15000 |

Enregistrement chez le client Bernard

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 403 | 512 | Fournisseurs - Effets à payer                             Banques | 15000  | 15000 |

- Enregistrement comptable plan comptable Marocain :

Enregistrement chez le fournisseur Delta

Au 11/06/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 5113 | 3425 | Effets à encaisser ou à l'encaissement                             Clients - Effets à recevoir | 15000  | 15000 |

Au 20/06/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 514161473455 | 5113 | BanquesServices bancairesEtat TVA récupérable                               Effets à encaisser ou à. | 14976.1203.9   | 15000 |

Enregistrement chez le client Bernard

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4415 | 5141 | Fournisseurs - Effets à payer                             Banques | 15000  | 15000 |

**Endossement des effets de commerce**

Un porteur d’effet de commerce peut présenter un effet tiré sur sont client à sont créancier pour régler sa dette envers lui, ce mouvement d’effet s’appelle un endossement des effets de commerce.

Exemple : endossement des effets de commerce

Le 16/05/2008, l’entreprise JVA tire sur sont client Bernard une traite de 3000 Euro.

Le 26/05/2008, l’entreprise JVA endosse la traite tiré sur sont client Bernard au profit de son fournisseur Alain pour régler une dette d’un même montant.

- Enregistrement comptable plan comptable Français :

Chez l’entreprise JVA

Au 16/05/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 413 | 411 | Clients - Effets à recevoir                             Clients (Bernard) | 3000  | 3000 |

Au 26/05/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 401 | 413 | Fournisseurs                             Clients - Effets à recevoir | 3000  | 3000 |

Chez le fournisseur Alain

Au 16/05/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 413 | 411 | Clients - Effets à recevoir                             Clients (JVA) | 3000  | 3000 |

- Enregistrement comptable plan comptable Marocain :

Chez l’entreprise JVA

Au 16/05/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3425 | 3421 | Clients - Effets à recevoir                             Clients (Bernard) | 3000  | 3000 |

Au 26/05/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4411 | 3425 | Fournisseurs                             Clients - Effets à recevoir | 3000  | 3000 |

Chez le fournisseur Alain

Au 16/05/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3425 | 3421 | Clients - Effets à recevoir                             Clients (JVA) | 3000  | 3000 |

**Escompte des effets de commerce**

Le porteur d’un effet de commerce peut se servir de celui-ci pour ce procuré de l’argent sans attendre l’échéance, pour cela il va négocier l’effet à la banque pour recevoir la valeur nominale de l’effet diminué du montant de l’agio :

Agio = Escompte + Commissions + TVA

Escompte = Valeur nominale \* Taux \* N/36000

Donc l’escompte de l’effet de commerce veut dire tous simplement le négocier à la banque pour ce procuré de la trésorerie avant l’arrivé de sont échéance.

Exemple : escompte des effets de commerce

15/09/2008 le fournisseur Bernard escompte une traite de 600 Euro échéant le 30/10/2008.

Le 20/09/2008 Bernard reçoit de sa banque un avis d’escompte dont les éléments sont les
suivants :

- Taux d’escompte : 12%
- Commissions bancaire : 150
- TVA 19.6%

Solution :

Valeur d’origine : 6000
Commissions bancaire : 150
Taux TVA : 19.6%
Durée : 40 jours
Escompte : 12%

Donc :

Escompte = 6000\*12\*40/36000 = 80
Agio = 80 + 150 + 29.4 = 259.4

- Enregistrement comptable plan comptable Français :

Au 15/09/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 5114 | 413 | Effets à l’escompte                              Clients - Effets à recevoir | 6000  | 6000 |

Au 20/09/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 512627445666616 | 5114 | BanquesServices bancairesT.V.A. sur autres biens et servicesIntérêts banc et sur opérat de finan.                            Effets à l’escompte       | 5740.615029.480 | 6000 |

- Enregistrement comptable plan comptable Marocain :

Au 15/09/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 552 | 3425 | Crédits d'escompte                              Clients - Effets à recevoir | 6000  | 6000 |

Au 20/09/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 51416147234556311 | 552 | BanquesFrais sur effets de commerceEtat - TVA récupérable Intérêts des emprunts et dettes                            Crédits d'escompte      | 5740.615029.480 | 6000 |

**Renouvellement des effets de commerce**

Le tiré peut avoir des difficultés de trésorerie et peut donc ne pas payer l’effet à l’échéance, il va donc demander au tireur de l’effet de reporter son échéance à une date ultérieur on contre partie des intérêts de retard.

On distingue dans ce cas deux situation ; l’une dont l’effet est toujours en possession du bénéficiaire, l’autre où l’effet n’est plus en possession du tireur.

1- Cas où l’effet est en possession du tireur :

Dans ce cas la comptabilisation de l’effet chez le tireur s’effectue en 3 étapes :

- annulation de l’ancien effet
- comptabilisation des intérêts de retard liés au nouvel effet
- comptabilisation de la création du nouvel effet dont la date d’échéance à été remporter

Exemple : renouvellement des effets de commerce cas 1

Le 20/04/2008 le client Bernard informe son fournisseur JVA qu’il ne peut pas honoré la traite de 600 Euro à l’échéance (25/04/2008) et il demande un report d’échéance jusqu'au 25/05/2008 qui lui est accepté avec intérêts de retard de 12%.

Solution :

Intérêts = 600 \* 0.12 \* 30/360 = 6

- Enregistrement comptable plan comptable Français :

Chez le fournisseur JVA

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 411 | 413  | Clients                              Clients - Effets à recevoirAnnulation de l’effet du échéant le (25/04/2008) | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 413 | 411763  | Clients - Effets à recevoir                              Clients                              Revenu des créancesEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 606   | 6006  |

Chez le client Bernard

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 403 | 401  | Fournisseurs effet à payer                             FournisseursAnnulation de l’effet du échéant le (25/04/2008) | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 413661 | 413  | FournisseursIntérêts                           Fournisseurs effet à payerEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 6006   | 606  |

- Enregistrement comptable plan comptable Marocain :

Chez le fournisseur JVA

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3421 | 3425  | Clients                            Clients - Effets à recevoirAnnulation de l’effet du échéant le (25/04/2008) | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3425 | 34217381  | Clients - Effets à recevoir                           Clients                           Inté. et produits assimilésEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 606   | 6006  |

Chez le client Bernard

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4415 | 4411  | Fournisseurs effet à payer                             FournisseursAnnulation de l’effet du échéant le (25/04/2008) | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 44116611 | 4415  | FournisseursIntérêts des emprunts et dettes                           Fournisseurs effet à payerEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 6006   | 606  |

2- Cas où l’effet n’est plus en possession du tireur :

Le tiré peut demander de reporter l’échéance d’un effet qui n’est plus à la possession du tireur (effet escompté ou endossé).

Si le tireur est d’accord il va prêter de l’argent à sont client (avance de fonds) pour qu’il règle l’effet et il va ensuite tirer un nouvel effet sur sont client qui va contenir le montant de l’effet initiale plus les intérêts de retard.

Exemple : renouvellement des effets de commerce cas 2

Le 20/04/2008 le client Bernard informe son fournisseur JVA qu’il ne peut pas honoré la traite de 600 Euro à l’échéance (25/04/2008) et il demande un report d’échéance jusqu'au 25/05/2008 qui lui est accepté avec intérêts de retard de 12%.

Mais le fournisseur JVA a déjà escompter l’effet en question à sa banque, toutefois il décide de lui remettre un chèque pour qu’il honore l’effet à l’échéance.

En contre partie il tire sur lui une nouvelle traite majoré de 12%d’intérêts de retard.

Solution :

Intérêts = 600 \* 0.12 \* 30/360 = 6

- Enregistrement comptable plan comptable Français :

Chez le fournisseur JVA

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 411 | 512  | Clients                              BanquesEnregistrement de l’avance | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 413 | 411763  | Clients - Effets à recevoir                              Clients                              Revenu des créancesEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 606   | 6006  |

Chez le client Bernard

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 512 | 401  | Banques                             FournisseursEnregistrement de l’avance | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 413661 | 413  | FournisseursIntérêts                           Fournisseurs effet à payerEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 6006   | 606  |

- Enregistrement comptable plan comptable Marocain :

Chez le fournisseur JVA

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3421 | 5141  | Clients                              BanquesEnregistrement de l’avance | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3425 | 34217381  | Clients - Effets à recevoir                           Clients                           Inté. et produits assimilésEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 606   | 6006  |

Chez le client Bernard

Au 20/04/2008

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 5141 | 4411  | Banques                             FournisseursEnregistrement de l’avance | 600  | 600 |

A la même date

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 44116611 | 4415  | FournisseursIntérêts des emprunts et dettes                           Fournisseurs effet à payerEnreg. du nouvel effet échéant le (25/05/2008) | 6006   | 606  |

**A lire aussi pour mieux comprendre ce cours**

[Achats : enregistrement et traitement comptable](http://www.lacompta.org/cours/achats-enregistrement-traitement-comptable.php)
L’acte d’achat est un élément du cycle d’exploitation, il regroupe l’ensemble des opérations qui mettent l’entreprise en relation avec ses fournisseurs. La facture établie par le fournisseur constitue la base de l’enregistrement comptable de l’opération d’achat, elle regroupe...
[Traitement des factures (facture « doit » et « avoir ») Plan comptable Français](http://www.lacompta.org/cours/traitement-des-factures-facture-doit-et-avoir-plan-comptable-francais.php)
La facture est un écrit obligatoire établie entre le vendeur et l’acheteur, c’est une pièce justificative dressée par le commerçant vendeur pour illustrer les conditions auxquelles il a vendu les biens et services au client.
[Organisation comptable : Le Journal](http://www.lacompta.org/cours/organisation-comptable-le-journal.php)
Le journal est un document comptable qui enregistre, de façon chronologique et continue, toutes les opérations économiques effectuées par l’entreprise au cours d’une période souvent appelé exercice.

**Emballages : définition types et enregistrement comptable**

Les emballages sont définis comme des objets destinés à contenir les [marchandises](http://www.lacompta.org/vocabulaire/marchandises.php) et livrés à la clientèle en même temps que leur contenu.

Il y a trois catégories d’emballages :

- Emballages perdus : ils ne sont pas récupérés par l’entreprise, ils sont vendus à la clientèle avec la marchandise (bouteilles en plastique, papiers, conserves…). La valeur de ces [emballages](http://www.lacompta.org/vocabulaire/emballages.php) est intégrée dans le prix de vente.

- Emballages récupérables non identifiables : ce sont des emballages qui peuvent être récupérés par l’entreprise, mais on ne peut pas les distinguer (bouteilles en verre…). Ils sont assimilés à des stocks.

- Emballages récupérables et identifiables : ils peuvent être conservés par les clients pour être récupérés ultérieurement par l’entreprise. Ces emballages sont identifiables et ils sont considérés comme des immobilisations.
 **Acquisition des emballages :**

Pour les emballages perdus :

[Plan comptable français](http://www.lacompta.org/articles/plan-comptable-francais-marocain-belge.php) : on débite un compte de la classe 6 « 60261. Emballages perdus » et le compte de la [TVA](http://www.lacompta.org/cours/traitement-des-factures-facture-doit-et-avoir-plan-comptable-francais.php). Et on crédite le compte « 401. Fournisseurs ».
 [Plan comptable marocain](http://www.lacompta.org/articles/plan-comptable-francais-marocain-belge.php) : on débite un compte de la classe 6 « 61231. [Achats](http://www.lacompta.org/cours/achats-enregistrement-traitement-comptable.php) d'emballages perdus » et le compte de la [TVA](http://www.lacompta.org/cours/traitement-des-factures-facture-doit-et-avoir-plan-comptable-marocain.php). Et on crédite le compte « 4411. Fournisseurs ».

Pour les emballages récupérables non identifiables :

Plan comptable français : on débite un compte de la classe 6 « 60265. Emballages récupérables non identifiables » et le compte de la TVA. Et on crédite le compte « 401. Fournisseurs ».

Plan comptable marocain : on débite un compte de la classe 6 « 61232. Achats d'emballages récupérables non identifiables » et le compte de la tva. Et on crédite le compte « 4411. Fournisseurs ».

Exemple

Le 02/02/2010, l’entreprise RAMA reçoit de son fournisseur la facture 142 : Boites de conserve 1500 unités avec un prix de 0.2 euro/unité et une TVA de 19.6%.

Le 03/03/2010, l’entreprise RAMA reçois de sont fournisseur la facture 143 : Bouteilles en verre 1500 unités avec un prix HT de 0.2 euro/unité et une TVA de 19.6%.

Enregistrement comptable plan comptable français :

Le 02/02/2010

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6026144566 | 401 | Emballages perdus T.V.A. sur autres biens et services                      Fournisseurs        | 30058.8 | 358.8 |

Le 03/03/2010

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6026544566 | 401 | Emballages récupérables non identifiables T.V.A. sur autres biens et services                      Fournisseurs        | 30058.8 | 358.8 |

Enregistrement comptable plan comptable marocain :

Le 02/02/2010

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6123134552 | 4411 | Achats d'emballages perdus Etat - TVA récupérable sur charges                     Fournisseurs        | 30058.8 | 358.8 |

Le 03/03/2010

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6123234552 | 4411 | Emballages récupérables non identifiables Etat - TVA récupérable sur charges                      Fournisseurs        | 30058.8 | 358.8 |

**Consignation d’emballages**

La consignation est une somme que le fournisseur facture au client en contrepartie de l’emballage qui lui a emprunté et s’engage à rendre au client quand ce dernier lui rend l’emballage consigné.

La consignation d’emballage est enregistrée comme suite :

Plan comptable français : pour le client au débit du compte 4096. Fournisseurs Créances pour emballages et matériels à rendre. Pour le fournisseur au crédit du compte 4196. Clients Dettes sur emballages et matériels consignés.

Plan comptable marocain : pour le client au débit du compte 3413. Fournisseurs Créances pour emballages et matériels à rendre.

Pour le fournisseur au crédit du compte 4425. Clients Dettes pour emballages et matériels consignés.

Exemple

Le 02/05/2010, l’entreprise RAMA reçois de son fournisseur la facture 25 : Matière première 100 KG avec 2 euros le kg, TVA 19.6% et emballage consigné 30 euros.

Enregistrement comptable plan comptable français :

Chez l’entreprise RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 601445664096 | 401 | Achats stockés - Matières premièresT.V.A. sur autres biens et services Fournis. [Créances](http://www.lacompta.org/vocabulaire/creances.php) pour emballages à rendre                             Fournisseurs | 20039.230 | 266.2 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 411 | 701445714196 | Caisse  Ventes de produits finis  TVA collectée  Clients - [Dettes](http://www.lacompta.org/vocabulaire/dette.php) sur emb. et mat. consignés | 266.2 | 20039.230 |

Enregistrement comptable plan comptable marocain :

Chez l’entreprise RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6121345523413 | 4411 | Achats de [matières premières](http://www.lacompta.org/vocabulaire/matieres-premieres.php)Etat - TVA récupérable sur charges Fournis. Créances pour emballages à rendre                             Fournisseurs | 20039.230 | 266.2 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3421 | 7121144554425 | Clients           Ventes de produits finis           Etat, TVA facturée           Clients - Dettes pour emb. et mat. consignés | 266.2 | 20039.230 |

**Déconsignation d’emballages**

Deux situations peuvent se présenter dans le cas de la déconsignation d’emballages, la première est une déconsignation au prix de la consignation et la deuxième est une déconsignation à un prix inférieur au prix de la consignation.

Déconsignation au prix de la consignation

Dans ce cas, on va seulement effectuer une contrepassation pour annuler le montant de consignation.

L’enregistrement comptable va se passer comme suite :

Plan comptable français : le client crédite le compte ‘4096. Fournisseurs Créances pour emballages et matériel à rendre’ et débite le compte fournisseurs.

Le fournisseur débite le compte ‘4196. Clients Dettes sur emballages et matériels consignés’ et crédite le compte clients.

Plan comptable marocain : le client crédite le compte ‘3413. Fournisseurs Créances pour emballages et matériel à rendre’ et débite le compte fournisseurs.

Le fournisseur débite le compte ‘4425. Clients Dettes pour emballages et matériels consignés’ et crédite le compte clients.

Exemple

Le 02/05/2010, l’entreprise RAMA reçois de son fournisseur la facture 25 : Matière première 100 KG avec 2 euros le kg, TVA 19.6% et emballage consigné 30 euros.

Le 10/05/2010, l’entreprise RAMA retourne les emballages à son fournisseur en bon état. Le fournisseur lui adresse une facture avoir avec les éléments suivants : Restitution des emballages consignés 30 euros.

TAF : enregistrement des opérations du 10/05/2010.

Enregistrement comptable plan comptable français :

Chez l’entreprise RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 401 | 4096 | Fournisseurs       Fournisseurs Créances pour emballages | 30 | 30 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4196 | 411 | Clients - Dettes sur emb. et mat. consignés                               Clients | 30 | 30 |

Enregistrement comptable plan comptable marocain :

Chez l’entreprise RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4411 | 3413 | Fournisseurs       Fournisseurs Créances pour emballages | 30 | 30 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4425 | 3421 | Clients - Dettes sur emb. et mat. consignés                               Clients | 30 | 30 |

Déconsignation à un prix inférieur au prix de la consignation

Dans ce cas la reprise des emballages est effectuée à un prix inférieur au prix de consignation, le client va subir une charge enregistrée au débit du compte ‘6136. Malis sur emballages’ pour plan comptable français (au compte ‘61317 Malis sur emballages rendus’ pour le plan comptable marocain).

Par contre, le fournisseur va réaliser un produit enregistré au crédit du compte ‘7086. Bonis sur reprises d'emballages consignés’ pour plan comptable français (au compte ‘71275 Bonis sur reprises d'emballages consignés’ pour le plan comptable marocain).

Exemple

Le 02/05/2010, l’entreprise RAMA reçois de son fournisseur la facture 25 : Matière première 100 kg avec 10 euros le kg, TVA 19.6% et emballage consigné 10 caisses d’une valeur de 10 euros.

Le 10/05/2010, l’entreprise RAMA retourne les 10 caisses à son fournisseur. Le fournisseur lui adresse une facture avoir avec les éléments suivants : Retour de 10 caisses : 8 euros, dû par le client 2 euros, TVA (2 \* 1 euro)\*19.6% = 0.392 euro.

TAF : enregistrement des opérations du 10/05/2010.

Prix de la consignation : 8
– TVA (2\*19.6%) = 0.392 (avec 2=10-8)
= Net à votre crédit : 8 - 0.392 = 7.608

Enregistrement comptable plan comptable français :

Chez RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 613644566401 | 4096 | Malis sur emballagesT.V.A. sur autres biens et servicesFournisseurs   Fourni. Créances pour embal. à rendre | 20.3927.608 | 10 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3421 | 708644571411 | Clients - Dettes sur emb. et mat. consignés   Bonis sur reprises d'emballages consignés   TVA collectée   Clients | 10 | 20.3927.608 |

Enregistrement comptable plan comptable marocain :

Chez RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 61317345524411 | 3413 | Malis sur emballages rendusEtat - TVA récupérable sur chargesFournisseurs   Fourni. Créances pour embal. à rendre | 20.3927.608 | 10 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 4425 | 7127544553421 | Clients - Dettes sur emb. et mat. consignés   Bonis sur reprises d'emballages consignés   Etat, TVA facturée   Clients | 10 | 20.3927.608 |

**La non-restitution des emballages consignés :**

Le client peut ne pas restituer les emballages à son fournisseur, dans ce cas la non-restitution est considérée comme un achat par le client et comme une vente par le fournisseur.

Exemple

Le 02/05/2010, l’entreprise RAMA reçois de son fournisseur la facture 25 : Matière première 100 kg avec 10 euros le kg, TVA 19.6% et emballage consigné 10 caisses d’une valeur de 10 euros.

Le 15/05/2010, l’entreprise RAMA informe son fournisseur qu’elle ne va pas restituer les emballages. Le fournisseur établit une facture avoir avec les éléments suivants : Emballages non restitués 10 euros TVA 19.6%.

TAF : enregistrement des opérations du 15/05/2010.

Enregistrement plan comptable français :

Chez l’entreprise RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 602644566 | 4014096 | EmballagesT.V.A. sur autres biens et services    Fournisseurs    Fournis. Créances pour embal. à rendre | 101.96 | 1.9610 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 3421411 | 70744571 | Clients - Dettes sur emb. et mat. consignésClients              Autres produits d'activités annexes              TVA collectée | 101.96 | 101.96 |

Enregistrement plan comptable marocain :

Chez l’entreprise RAMA

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6123234552 | 44113413 | Achat d’emballage récupérableEtat, TVA récupérable sur charges    Fournisseurs    Fournis. Créances pour embal. à rendre | 101.96 | 1.9610 |

Chez le fournisseur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 44253421 | 712784455 | Clients - Dettes sur emb. et mat. consignésClients              Autres produits d'activités annexes              Etat, TVA facturée | 101.96 | 101.96 |

**A lire aussi pour mieux comprendre ce cours**

[Ventes : Présentation et enregistrement comptable](http://www.lacompta.org/cours/ventes-presentation-enregistrement-comptable.php)
L’acte de vente est un élément du cycle d’exploitation, il regroupe l’ensemble des opérations qui mettent l’entreprise en relation avec ses clients.La facture établie par l’entreprise pour ses clients constitue la base de l’enregistrement comptable de l’opération de vente...
[Achats : enregistrement et traitement comptable](http://www.lacompta.org/cours/achats-enregistrement-traitement-comptable.php)
L’acte d’achat est un élément du cycle d’exploitation, il regroupe l’ensemble des opérations qui mettent l’entreprise en relation avec ses fournisseurs. La facture établie par le fournisseur constitue la base de l’enregistrement comptable de l’opération d’achat, elle regroupe...
[Taxe sur la valeur ajoutée plan comptable Français](http://www.lacompta.org/cours/taxe-sur-la-valeur-ajoutee-plan-comptable-francais.php)
La TVA ne constitue pas une charge pour l'entreprise, mais cette dernière participe à la collecte de la TVA au profit de l'État, en effet la TVA ne constitue pas généralement une...

**Notion de flux en comptabilité**

Les flux en comptabilité sont des mouvements de biens ou de services qui se produisent dans une entreprise à un moment donnée, chaque flux à une valeur, un point de départ et un point d’arrivée.

Chaque flux peut être exprimé en terme d’emploi (la destination du flux) et de ressource (l’origine du flux).

**Classification des flux :**

- Flux réel : mouvement des biens matériels et physiques.
- Flux quasi-réel : mouvements des services.
- Flux financier : mouvement des [créances](http://www.lacompta.org/vocabulaire/creances.php) et [dettes](http://www.lacompta.org/vocabulaire/dette.php).
- Flux internes : flux concernant l’entrée elle-même dans l’analyse interne.
- Flux externes : flux concernant en même temps l’entreprise et ses partenaires.

**A lire aussi pour mieux comprendre ce cours**

[Les opérations de l’entreprise et analyse comptable](http://www.lacompta.org/cours/operations-entreprise-et-analyse-comptable.php)
Comme la comptabilité s'occupe de l'enregistrement des opérations effectuées par les entreprise,il faut savoir les liens et les relations entre ses opérations et l'analyse comptable. Les opérations de l’entreprise sont enregistrées en comptabilité sous forme d’emploi et de ressources.
[Système classique d’enregistrement comptable](http://www.lacompta.org/cours/systeme-classique-d-enregistrement-comptable.php)
Le système classique d’enregistrement comptable des opérations de l’entreprise se base sur l’utilisation de certain nombre de documents : le journal, le grand livre, la balance.
[Le bilan état de synthèse](http://www.lacompta.org/cours/bilan-etat-de-synthese.php)
Le bilan est un état de synthèse qui représente la situation patrimoniale de l’entreprise à une date donnée, il se présente sous forme d’un tableau qui se compose de deux colonnes; la partie des ressources « Passif » et la partie des emplois « Actif ».

**Définition Créances**

La créance est la contrepartie des [dettes](http://www.lacompta.org/vocabulaire/dette.php), c’est le droit à obtenir à son profit l’exécution d’une prestation en nature ou en espèce. Dans la comptabilité du créancier les créances sont enregistrées à [actif](http://www.lacompta.org/vocabulaire/actifs.php) du [bilan](http://www.lacompta.org/vocabulaire/bilan.php).

En cas de doute sur la valeur de certaines créances; des [provisions](http://www.lacompta.org/vocabulaire/provisions.php) sont constituées en fonction de la perte possible.

**Définition Dette**

Obligation contractée à l’égard d’un tiers, ayant pour contrepartie du point de vue de ce dernier une [créance](http://www.lacompta.org/vocabulaire/creances.php). Les [dettes](http://www.lacompta.org/vocabulaire/dette.php) monétaires sont contractées au [crédit](http://www.lacompta.org/vocabulaire/credit.php) des [comptes](http://www.lacompta.org/vocabulaire/compte.php) ouverts en fonction de la nature de la dette ou en fonction de la personne du créancier.

**Définition Résultat**

Différence entre un prix de vente et le [coût](http://www.lacompta.org/vocabulaire/couts.php) de revient correspondant.

**Définition Coûts**

Ensembles d’éléments de [charges](http://www.lacompta.org/vocabulaire/charges.php) pour une marchandise, un bien, une prestation de service ne correspondants pas au stade finale d’élaboration du [produit](http://www.lacompta.org/vocabulaire/produits.php) vendu.

Les différents coûts d’un produit sont constitués par un ensemble de charges supportées par l’entreprise en raison de leur exploitation.

**Amortissement : Définition et Traitement comptable**

L’amortissement est la constatation comptable annuelle de la dépréciation des [immobilisations](http://www.lacompta.org/vocabulaire/immobilisations.php) c'est-à-dire le traitement et l’enregistrement de la valeur des biens de l’entreprise (éléments de l’[actif](http://www.lacompta.org/vocabulaire/actifs.php) concernés par l’amortissement). Cette [dépréciation](http://www.lacompta.org/vocabulaire/depreciation.php) est due à plusieurs facteurs : facteurs physique, facteur techniques, facteurs économiques…

**Eléments concernés par l’amortissement :**
   - Installations techniques
   - [Matériel](http://www.lacompta.org/vocabulaire/materiel.php) et [outillage](http://www.lacompta.org/vocabulaire/outillage.php) industriel
   - Matériels de transport
   - Matériels et [mobiliers](http://www.lacompta.org/vocabulaire/mobilier.php) de bureau
   - Brevets et [frais](http://www.lacompta.org/vocabulaire/frais.php) d’établissement

**Eléments non concernés par l’amortissement :**
   - [Terrains](http://www.lacompta.org/vocabulaire/terrains.php)
   - Droit au bail
   - Immobilisations en cours
   - Immobilisations financières

**Terminologie au tour de l’amortissement :**

Valeur Nette Comptable VNA : C’est la différence entre la valeur d’origine HT et le cumule des amortissements effectués.

Annuité d’amortissement : c’est le montant de l’amortissement calculer pour une période donnée (ne dépassant pas un an).

Taux d’amortissement : C’est le taux par lequel en multiplie la valeur d’entrée de l’élément amortissable pour déterminer l’annuité.

**Amortissement linéaire (constant)**Dans le cas de l’amortissement linéaire l’annuité (le montant de la dépréciation de la valeur) d’un bien immobilisé ne change pas d’un exercice comptable à un autre.

Calcul de l’amortissement constant :

- Taux d’amortissement : C’est le taux par lequel en multiplie la valeur d’entrée de l’élément amortissable pour déterminer l’annuité :

Taux d’amortissement = (1/n)\*100

Avec n = durée de l’amortissement du bien (voir le cas pratique)

- Annuité de l’amortissement linéaire : Pour l’amortissement linéaire les annuités sont calculés en prorata temporis c'est-à-dire par exemple si l’immobilisation est acquise au cours de l’exercice l’annuité de cette exercice est calculée en tenant compte seulement de la durée sui sépare la date d’acquisition de l’immobilisation et la date de clôture de cet exercice. (une année 360jours, un mois 30jours) :

Annuité = VO\*T\*J/360

Avec :

VO= Valeur d'origine (HT) : la valeur de l’acquisition du bien hors TVA
T= Taux d'amortissement linéaire
J= Nombre de jour concerné par l'amortissement

- Cumul d’amortissement : Somme des montants annuels des amortissements (amortissements cumulés) d’un bien amortissable :

Cumul d’amortissement = VO \* TAUX \* N

Avec :

N = Nombre d’années d’amortissement

- Valeur Net d’amortissement VNA : C’est la différence entre la valeur d’origine et le cumul d’amortissement :

VNA = VO – cumul d’amortissement

- Plan d’amortissement : Le plan d’amortissement ou programme d’amortissement est un tableau qui met en évidence les amortissements et les valeurs nettes d’amortissement d’une façon annuelle et durant toute la période de vie du bien amortissable. (voir cas pratique)

**Cas pratique amortissement linéaire :**
Le 15/05/2008 l’entreprise UCOMA a acquis un matériel industriel pour une valeur de 25000 HT, ce matériel est amortissable sur 5ans.

Travail à faire :

   - Etablir le plan d’amortissement du matériel industriel
   - Enregistrer au journal de l’entreprise UCOMA les opérations relatives à l’amortissement du matériel industriel en 2008.

Solution :

- Calcul du taux d’amortissement :

                   1/5 = 0.5 \* 100 = 20%

Taux = 20%

- Calcul de la première annuité : la machine est acquise au 15/05/2008, donc la première annuité doit être calculé à partir cette date jusqu'à la date de clôture de l’exercice 2008 le 31/12/2008 :

VO \* Taux d’amortissement \* 225jours (du 15/05/2008 au 31/12/2008)/360Jours

                   25000 \* 20% \* 225/360 = 3125

Première annuité (annuité 2008) = 3125

- Calcul de la dernière annuité (la dernière année de l’amortissement 2013) :

                   360jours – 225jours = 135 donc : 25000 \* 20% \* 135/360 = 1875

Dernière annuité (annuité 2013) = 3125

- Calcul des annuités des années 2009, 2010, 2011,2012 :

                   25000 \* 20% \* 360/360 = 5000

Tableau d’amortissement du matériel industriel :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** | **Valeur d’origine** | **Annuités** | **Cumul d’amortissement** | **VNA** |
| 200820092010201120122013 | 250002500025000250002500025000 | 312550005000500050001875 | 31258125131251812523125**25000** | 21875168751187568751875**0** |

Explications calculs de la première ligne :

Valeur d’origine : c’est la valeur d’acquisition HT 25000

Annuités 3125 c’est la première annuité calculée en haut

Cumul d’amortissement : somme des amortissements 3125

Valeur Nette d’Amortissement : 25000 – 3125 (cumul d’amortissement) = 21875

Explications calculs de la troisième ligne 2010 :

Valeur d’origine : c’est la valeur d’acquisition HT 25000

Annuités 5000 c’est l’annuité calculée en haut pour les années 2009, 2010, 2011 et 2012

Cumul d’amortissement 13125 : annuité 2008 + annuité 2009 + annuité 2010 3125 + 5000 + 5000 = 13125

Valeur Nette d’Amortissement : 25000 – 13125 (cumul d’amortissement) = 11875

Explications calculs de la dernière ligne 2013 :

Valeur d’origine : c’est la valeur d’acquisition HT 25000

Annuités 1875 c’est l’annuité calculée en haut (dernière annuité)

Cumul d’amortissement 25000 : annuité 2008 + annuité 2009 + annuité 2010 + annuité 2011 + annuité 2012 3125 + 5000 + 5000 + 5000 +5000 + 1875 = 25000

Valeur Nette d’Amortissement : 25000 – 25000 (cumul d’amortissement) = 0
On doit donc enregistrer la sortie de ce matériel du patrimoine de l’entreprise.

Enregistrement comptable au 31/12/2008

Plan comptable français

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6811   |   2815 | Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles              Amortissements du matériel et outillage industriel  | 3125   |   3125 |

Plan comptable marocain

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6193   |   28332 | Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles              Amortissements du matériel et outillage industriel  | 3125   |   3125 |

**Amortissement dégressif**L’amortissement dégressif est le deuxième mode de calcul de l’amortissement des immobilisations, la différence entre le mode dégressif et linéaire c’est que dans le mode dégressif la dépréciation de la valeur des immobilisations est plus rapide pendant les premières années de l’amortissement que les dernières.

La possibilité d’amortissement dégressif est donnée, pour encourager les entreprises à renouveler rapidement leurs immobilisations.

Calcul de l’amortissement dégressif :

- Taux d’amortissement dégressif : le taux de l’amortissement dégressif est obtenu en multipliant le taux constant par un cœfficient qui varie selon la durée d’utilisation du bien :

[Plan comptable français](http://www.lacompta.org/articles/plan-comptable-francais-marocain-belge.php) :

  - 1.25 pour les durées comprises entre 3 et 4 ans
  - 1.75 pour les durées comprises entre 5 et 6 ans
  - 2.25 pour les durées supérieurs à 6ans

exemple : pour une durée d’utilisation de 5ans le taux dégressif est de :
(1/5\*1.75) \* 100 = 35%

[Plan comptable marocain](http://www.lacompta.org/articles/plan-comptable-francais-marocain-belge.php) :

  - 1.5 pour les durées comprises entre 3 et 4 ans
  - 2 pour les durées comprises entre 5 et 6 ans
  - 3 pour les durées supérieurs à 6ans

exemple : pour une durée d’utilisation de 3ans le taux dégressif est de :
(1/3\*1.5) \* 100 = 50%

Note : le taux constant est appliqué au moment ou il devient supérieur au taux dégressif (voir cas pratique amortissement dégressif)

- Annuité de l’amortissement dégressif :

Annuité = VNA \* Taux \* mois/12

mois/12 : l’ensemble des mois depuis l’[acquisition](http://www.lacompta.org/vocabulaire/acquisition.php) jusqu'à la fin de l’exercice, même si le bien est acquis le dernier jour du mois en doit considérer tous le mois.

**Cas pratique amortissement dégressif :**

Le 15/05/2008 l’entreprise UCOMA a acquis un matériel industriel pour une valeur de 25000 HT, ce matériel est amortissable sur 5ans. Mode d’amortissement dégressif.

Travail à faire :

   - Etablir le plan d’amortissement du matériel industriel
   - Enregistrer au journal de l’entreprise UCOMA les opérations relatives à l’amortissement du matériel industriel en 2008.

Solution :

- Calcul du taux d’amortissement :

Plan comptable français : (1/5\*1.75) \* 100 = 35%
Plan comptable marocain : (1/5 \* 2) \* 100 = 40%

- Calcul de la première annuité : la machine est acquise au 15/05/2008, donc la première annuité doit être calculé à partir cette date jusqu’à la date de clôture de l’exercice 2008 le 31/12/2008 (on doit considérer tous le mois de mai) :

VO \* Taux dégressif \* 8mois (du 15/05/2008 au 31/12/2008 : 8mois)/12

Plan comptable français : 25000 \* 35% \* 8/12 = 5833,33
Plan comptable marocain : 25000 \* 40% \* 8/12 = 6666,66

Première annuité (annuité 2008) = 5833,33 (plan comptable français)
Première annuité (annuité 2008) = 6666,66 (plan comptable marocain)

- Tableau d’amortissement du matériel industriel (plan comptable français) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** | **Taux** | **Base de calcul** | **Annuités** | **VNA** |
| 20082009201020112012 | 35% 35% 35% **50%****100%** | 25000**19166.67**12458.348097.924048.5 | 5833.336708.334360.424048.54048.5 | 19166.67 12458.348097.924048.5**0** |

Explications calculs de la première ligne 2008 :

Taux : taux d’amortissement calculer au début : (1/5\*1.75) \* 100 = 35%

Base de calcul : c’est la base de calcul de l’amortissement qui est égale à valeur nette d’amortissement 25000

Annuités : Base de calcul \* Taux
                 25000 \* 35% = 5833,33

Valeur Nette d’Amortissement : 25000 (base de calcul) – 5833,33 (annuité) = 19166.67

Explications calculs de la deuxième ligne 2009 :

Taux : taux d’amortissement calculer au début : (1/5\*1.75) \* 100 = 35%

Base de calcul : c’est la base de calcul de l’amortissement qui est égale à valeur nette d’amortissement 19166.67

Annuités : Base de calcul \* Taux
                 19166.67 \* 35% = 6708.33

Valeur Nette d’Amortissement : 19166.67 (base de calcul) – 6708.33 (annuité) = 12458.34

Explications calculs de la quatrième ligne 2011 :

Taux : Dans cette étape le taux dégressif est devenu inférieur au taux linéaire donc on applique ce dernier :

Taux dégressif = (1/5\*1.75) \* 100 = 35%
Taux linéaire = 1/2 (2 correspond au reste des années d’amortissement) \* 100 = 50%
Donc le taux = 50%

Base de calcul : c’est la base de calcul de l’amortissement qui est égale à valeur nette d’amortissement 8097.92

Annuités : Base de calcul \* le nouveau taux
                 50% 8097.92\* 50% = 4048,5

Valeur Nette d’Amortissement : 8097.92 (base de calcul) – 4048,5 (annuité) = 4048,5

- Tableau d’amortissement du matériel industriel (plan comptable marocain) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** | **Taux** | **Base de calcul** | **Annuités** | **VNA** |
| 20082009201020112012 | 40% 40% 40% **50%****100%** | 25000**15000**900054002700 | 100006000360027002700 | 15000 900054002700**0** |

- Enregistrement comptable au 31/12/2008

Plan comptable français

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6811   |   2815 | Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles              Amortissements du matériel et outillage industriel  | 5833.33   |   5833.33 |

Plan comptable marocain

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6193   |   28332 | Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles              Amortissements du matériel et outillage industriel  | 10000   |   10000 |

**A lire aussi pour mieux comprendre ce cours**

[Classification comptable des immobilisations](http://www.lacompta.org/cours/classification-comptable-des-immobilisations.php)
Les immobilisations font partie des opérations d'investissement, c'est à dire les opérations concernant les emplois en biens matériels, valeurs et titres destinés à rester durablement dans l'entreprise.
[Organisation comptable : Le Journal](http://www.lacompta.org/cours/organisation-comptable-le-journal.php)
Le journal est un document comptable qui enregistre, de façon chronologique et continue, toutes les opérations économiques effectuées par l’entreprise au cours d’une période souvent appelé exercice.
[Introduction à la comptabilité générale](http://www.lacompta.org/cours/introduction-comptabilite-generale.php)
La comptabilité générale a pour mission la collecte le traitement et l’analyse des données chiffrées dans l’entreprise. Elle s’occupe de l’enregistrement chronologique des opérations effectuées par l’entreprise dans un document comptable appelé journal.

**Définition Dépréciation**

Une diminution de la valeur, en termes monétaire, d’un élément de l’[actif](http://www.lacompta.org/vocabulaire/actifs.php). Cette dépréciation de la valeur peut être liée à l’usure, l’obsolescence, ou aux variations des [prix](http://www.lacompta.org/vocabulaire/prix.php) dans le marché.

**Définition Outillage**

Instrument dont l’utilisation concurremment avec un matériel, spécialise ce matériel dans un emploi déterminé. Exemples : Machines, outils, matière…

**Définition Matériel**

Equipements et machines utilisés de façon durable pour l’extraction, la transformation, le façonnage, le conditionnement des matières et fournitures, et pour les prestations de services.

**Définition Mobilier**

Meubles et objets utilisés de façon durable dans l’entreprise, comme les tables, les chaises, les classeurs…

**Définition Terrains**

En utilise cette expression en comptabilité si l’entreprise est propriétaire du sol, sous sol, ou sur sol.

**Définition Acquisition**

L´acquisition est le fait d´acquérir des biens des services ou des droits et de devenir le propriétaire, elle peut se faire à titre payant comme à titre gratuit ; exemples : acquisition de marchandises, acquisition de [titres](http://www.lacompta.org/vocabulaire/titre.php)...

En comptabilité l’acquisition est souvent synonyme à l’acte d’achat ; en peut dire par

Exemple: acquisition de marchandises ou achat de [marchandises](http://www.lacompta.org/vocabulaire/marchandises.php).

**Définition Titre**

Le titre est un document représentatif d’un droit.

*Titres immobilisés :* Titres représentatifs de part du capital ou de placement à long terme que l’entreprise à l’intention de garder durablement.

*Titres de participation :* Actions qui permettent d’exercer une influence sur l’activité de la société émettrice ou d’en assurer le contrôle.

**Définition Marchandises**

Biens que l’entreprise achète en vue de vendre sans intégration ni transformation à d’autres biens et services [produits](http://www.lacompta.org/vocabulaire/produits.php).

**Définition Fonds commercial**

Le fonds de commerce est un bien meuble incorporel constitué par l’ensemble des biens mobiliers, affectés à l’exercice d’une ou plusieurs activités commercial.

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels - y compris le droit au bail – qui ne font pas l’objet d’une évolution et d’une comptabilisation séparée au [bilan](http://www.lacompta.org/vocabulaire/bilan.php) et qui concourent au développement du potentiel d’activité de l’entreprise.